



Cégep de la Gaspésie
et des Îles



Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est une institution branchée sur sa région qui possède **une vision claire de l'avenir** : offrir un milieu d'enseignement **dynamique, humain et écologique** animé par une équipe guidée par l'audace. Notre Cégep puise sa vitalité au cœur de notre région pour offrir une expérience **grandeur nature**. **Une région, un Cégep, une même destination, la réussite.**

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT

Session d'hiver 2021

Campus des Îles-de-la-Madeleine

CHARGES	EXIGENCES
<p>410 – Techniques administratives</p> <p>1 charge à temps partiel de 46 % (avec libération)</p> <p>Cours :</p> <p>Droits des affaires 410-A63-GA : 3 heures/semaine</p> <p>Gestion de la qualité (remplacement) 410-A93-GA : 3 heures/semaine</p>	<p>Diplôme universitaire terminal de 1^{er} cycle en administration</p>

Note : Les candidates et candidats devront répondre aux exigences fixées par le Collège en matière de compétences langagières, et ce, en fonction du poste convoité. Voir le tableau « Suggestions de préparation aux tests de français pour les candidats » sur le site du Collège : www.cegepgim.ca sous la rubrique **Emploi**. De plus, les candidates et candidats devront démontrer des habiletés pédagogiques, une capacité d'écoute envers les étudiantes et étudiants, ainsi que des habiletés au niveau du travail en équipe. Toute formation et expérience pédagogique sera considérée comme un atout.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et des relevés de notes, devront être reçues par courriel seulement, au plus tard le 14 décembre 2020, à l'adresse suivante : cv.idm@cegepgim.ca. Veuillez indiquer le numéro du concours 3186 dans l'objet du courriel.

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de l'intérêt porté à notre institution. Cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le 1^{er} décembre 2020